Pourquoi les Américains ont-ils refusé de prendre les 23000 juifs qui risquaient la déportation ? Par Alain V

écrit par Alain V | 12 décembre 2014

Certes tout ce dit Christine à propos des millions de dollars que Paris va verser aux juifs américains est vrai, mais le fond du problème c'est l'immixtion des Américains, de leur justice, de leur système juridique, de leurs normes juridiques dans le monde entier.

Et l'Union Européenne censée nous défendre au cri de

« *l'Union fait la force* » est aux abonnés absents sur les grands problèmes vitaux.

L'UE préfère se préoccuper de la consommation d'eau des chasses d'eau des WC.

On avait vu avec l'affaire de la BNP que si un Français, une entreprise française, une banque française… échangeait un dollar avec un étranger, une entreprise étrangère, une banque étrangère il y avait en permanence une tierce partie, le Trésor et la justice américaine qui faisait appliquer sa réglementation, ses interdits, ses embargos dans le monde entier.

L'impérialisme US ce n'est pas que les porte-avions et les marines.

Quant aux déportés, rappelons comme le souligne Eric Zemmour que 93% des juifs français ont été protégés par l'action de l'Etat Français, de la police, des préfets, des maires, des agents de l'état civil, de ceux qui distribuaient les cartes de rationnement etc

Si l'Etat Français n'avait pas organisé et couvert ces actions, très peu auraient été possibles.

Comme Pierre Laval avant la rafle du Vel d'Hiv avait proposé aux Américains de prendre les 23.000 juifs menacés concernés et que ceux-ci ont refusé peut-être que l'Etat Français actuel et les descendants de Pierre Laval et de René Bousquet (ami de Mitterrand) pourraient demander une indemnisation au gouvernement US via la justice française.

Alain V